



Location meublée saisonnière en Espagne

Par **geisham666**, le **11/08/2010** à **11:47**

Bonjour,

J'ai pour projet d'acheter un appartement aux Canaries pour le louer aux vacanciers et m'y rendre une fois par an pour mes propres congés.

Je souhaiterais donc le louer au titre d'une location saisonnière (à la semaine). Je pense donc dépendre du régime micro BIC (50% d'abattement sur les revenus locatifs).

Plusieurs questions :

- Le fait que ce bien soit situé en Espagne change t-il mon cas ?
- Comment faire pour bénéficier des 71% d'abattement des "meublés de tourisme" ?
- Quelles obligations en Espagne ? Taxe d'habitation? taxe foncière ?

Merci d'avance pour votre aide précieuse.

Cordialement,

Geisham.